

CONSEIL DU 24 JANVIER 2014

CITE DES CONGRES – 09H00 – SALLE 300

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil de Nantes Métropole, dûment convoqué le 10 avril 2014, a délibéré sur les questions suivantes :

Présidents de séances : Monsieur Gilles RETIERE, Président de Nantes Métropole
Secrétaire de séance : M. Christian COUTURIER, Vice-Président de Nantes Métropole

Point 01 (11h14 à 11h59)

Présents : 99

M. AFFILE Bertrand, M. AUMON Yves, M. AUNETTE Bernard, M. BAINVEL Julien, M. BARAU Patrick, Mme BASSAL Aïcha, M. BLINEAU Benoît, Mme BOCHER Rachel, M. BODINIER Christian, M. BOLO Pascal, M. BOLZER Bernard, M. BONTEMPS Gilles, M. BOUE Maurice, Mme BOUFFENIE Delphine, M. BRISSET Christian, M. BUQUEN Eric, M. CESTOR Octave, M. CHESNEAU Bernard, Mme CHOQUET Catherine, M. COTREL Patrick, M. COUTANT-NEVOUX Alain, M. COUTURIER Christian, Mme COYAC Gisèle, Mme DANIEL Karine, M. DANTEC Ronan, M. DE RUGY François, M. DEJOIE Laurent, Mme ESNEE Catherine, M. EVEN Pierre, Mme FEVRIER Florence, M. FOUGERAT Jean-Pierre, M. GACHET Emmanuel, M. GALLIOT Gilbert, M. GARCON Pierre, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, M. GAUTIER Charles, Mme GEMIEUX Béatrice, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, Mme GIRAUDET Véronique, M. GUERRIAU Joël, Mme GUIBERT Louissette, M. GUILLET Claude, M. GUIN Yannick, Mme GUIST'HAU Elisabeth, M. HAGIMONT Jean-Marc, Mme HEUZEY Catherine, M. HIERNARD Hugues, M. JOSSIC Jean-Louis, Mme JOZAN Sophie, M. JUNIQUE Stéphane, M. LANNUZEL Raymond, M. LE BRUN Pierre-Yves, Mme LE POMELECC Marie-Laure, Mme LE STER Michèle, M. LEBRETON Hervé, M. LEGENDRE Jean-Pierre, M. LEMASLE Jean-Pierre, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel Joseph, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARTINEAU David, M. MAZZORANA-KREMER Alexandre, Mme MEYER Christine, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MOROT Alain, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme NICOLAS-GUILLET Annie, M. OLIVE Gérard, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PIAU Catherine, Mme PLANTIVE Liliane, M. PLAZE Michel, M. PRAS Pascal, Mme RABILLE-FRONTERO Marie-Christine, M. REBOUH Ali, M. RETIERE Gilles, M. RETIERE Jean-François, M. RICA Michel, M. RIMBERT Patrick, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, M. ROHO Jean-Claude, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SEILLIER Philippe, M. SIMONET Loïc, Mme TOUCHEFEU Catherine, M. TREGUIER Pierre, Mme VAN GOETHEM Sophie, M. VEY Alain, Mme VIDARD Jocelyne, M. VINCE Yann, M. VOUZELLAUD François, M. VRAIN Bertrand

Absents et représentés : 10

M. AYRAULT Jean-Marc (pouvoir à M. RIMBERT Patrick), Mme CLERGEAU Marie-Françoise (pouvoir à M. ROBERT Alain), M. FRAPPIER Gérard (pouvoir à Mme PIAU Catherine), M. GRELARD Hervé (pouvoir à Mme GARNIER Laurence), Mme GRESSUS Michèle (pouvoir à M. OLIVE Gérard), Mme HAKEM Abbassia (pouvoir à Mme PADOVANI Fabienne), M. LE DRENN Jean-Luc (pouvoir à M. GARREAU Jacques), Mme LEFRANC Elisabeth (pouvoir à M. RICA Michel), M. MAGNEN Jean-Philippe (pouvoir à Mme NEDELEC Marie Hélène), Mme MERAND Isabelle (pouvoir à M. RIOUX Philippe)

Absents : 4

Mme CHIRON Pascale, M. CLERGEAU Christophe, Mme DEMANGEAU Valérie, M. RAIMBOURG Dominique

Point 02 à 05 (12h00 à 12h48)

Présents : 100, Absents et représentés : 9, Absents : 4

Arrivée de M. FRAPPIER Gérard qui annule le pouvoir donné à Mme PIAU Catherine

Point 06 (12h49 à 12h56)

Présents : 99, Absents et représentés : 9, Absents : 5

Départ de Mme LE STER Michèle

01 - AGENCE D'URBANISME DE LA REGION NANTAISE – PROGRAMME DE TRAVAIL 2014

EXPOSE

Créée en 1978, l'AURAN est depuis plus de trente ans un lieu de débat, d'expertise et d'observation sur de nombreux sujets, notamment l'aménagement du territoire, le développement économique, la démographie, les modes de vie, l'habitat, l'environnement, les déplacements et les comportements de mobilité.

En accompagnant le développement de l'intercommunalité nantaise et des communautés de communes qui l'entourent, la mise en place de plusieurs SCoT, l'AURAN a développé un savoir faire essentiel en matière d'observation et d'évaluation, ainsi qu'une capacité d'appui à l'élaboration des documents stratégiques et des projets urbains.

Ses orientations pluriannuelles l'amèneront à assurer le développement des observatoires, des documents stratégiques et de planification, à promouvoir le dialogue et les réflexions interterritoriales et à assurer la diffusion pédagogique des savoirs. S'appuyant sur l'expérience acquise avec la démarche Ma Ville Demain, elle développera ses travaux prospectifs.

Pour l'année 2014, le projet de programme partenarial de travail de l'AURAN s'inscrit dans la dynamique des perpétuels défis que doivent relever les communes et intercommunalités. L'AURAN constitue, en effet, un lieu de dialogue entre de multiples échelles de territoires : 13 intercommunalités, 3 SCoT, les Pôles Métropolitains Nantes Saint-Nazaire et Loire Bretagne, le Département de Loire-Atlantique, la Région des Pays de la Loire ...

Au delà de ses missions d'assistance d'expertise habituelles auprès de Nantes Métropole dans les différentes thématiques, et de la poursuite des études et réflexions engagées les années antérieures, l'AURAN interviendra tout particulièrement en 2014 auprès de Nantes Métropole sur les domaines suivants :

Stratégies des territoires

- o Accompagner le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire dans la révision de son SCoT et dans le suivi de ses actions
- o Accompagnement de Nantes Métropole dans l'élaboration de son plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm)

Développement durable et stratégies urbaines

- o Animation et mise en œuvre du schéma métropolitain de développement universitaire
- o Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche sur Nantes Métropole
- o Assistance à la mise en place d'un observatoire accompagnant la démarche « Pacte Estuaire »
- o Prise en compte de l'agriculture dans les projets de territoire et documents d'urbanisme
- o Observatoire des espaces et du foncier
- o Observatoire des formes urbaines

Economie et territoires

- o Diagnostic annuel et baromètre trimestriel de la Maison de l'emploi de Nantes Métropole
- o Accompagnement pour l'élaboration du schéma tertiaire de Nantes Métropole
- o Prospective sur le devenir des zones d'activités dans le cadre du PLUm
- o Participation à la mise en place de l'observatoire du tourisme de la métropole
- o Observatoire des industries culturelles et créatives à l'échelle de Nantes Saint Nazaire
- o Observatoire de l'immobilier de bureau sur Nantes Métropole

Modes de vie, démographie, habitat, solidarités

- o Atlas des logements et de leurs occupants sur Nantes Métropole
- o Etude sur le vieillissement et sur les jeunes dans la métropole
- o Observatoire des solidarités (suivi de panel, enquête quartiers)
- o Observatoire de l'habitat de l'agglomération nantaise et de son bassin de vie
- o Exploitation du RGP INSEE 2011 et des évolutions 1999-2006-2011

Transports, déplacements, comportements et territoires de mobilité

- o Evaluation du réseau structurant de transports collectifs de Nantes Métropole (busway et chronobus)
- o Suivi du plan de déplacements urbains de Nantes Métropole
- o Assistance à Nantes Métropole pour l'enquête départementale ménages déplacements
- o Observatoire permanent des déplacements et évaluation des pratiques de mobilité

Rayonnement métropolitain, coopérations métropolitaines et grands équipements

- o Positionnement international de la métropole
- o Elaboration d'un référentiel détaillé Nantes Métropole
- o Ecriture de la version consolidée de la Revue territoriale Nantes Saint Nazaire
- o Coopérations métropolitaines Loire Bretagne
- o Coopération bilatérale Nantes-Rennes
- o Aéroports et enjeux de territoires (Aéroport du Grand Ouest et devenir du site de Nantes Atlantique)

Ce programme partenarial pourra se trouver complété à la suite de demandes particulières qui s'avèreraient nécessaires au cours de l'année 2014.

Le Conseil d'administration de l'AURAN, lors de sa séance du 19 décembre 2013 a établi ce programme partenarial de travail et adopté son budget prévisionnel à hauteur de 3 825 100€ de dépenses.

Pour l'année 2014, l'AURAN sollicite la Communauté urbaine pour une subvention financière de fonctionnement d'un montant de 2 657 180 €, inchangée par rapport au budget 2013.

La subvention 2014 de l'AURAN est inscrite au budget primitif 2014 de Nantes Métropole.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE,

1. Prend en considération le Programme Partenarial de Travail de l'AURAN et approuve les thèmes prioritaires d'intervention intéressant la Communauté urbaine pour l'année 2014,
2. Autorise Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Direction des Entreprises, du Tourisme et des Grands Equipements

02 – GESTION, COMMERCIALISATION ET MAINTENANCE DE L'IMMOBILIER ECONOMIQUE COMMUNAUTAIRE – CONVENTIONS PARTICULIERES POUR LES CENTRES COMMERCIAUX CHATEAU DE REZE ET BREIL MALVILLE

EXPOSE

Par délibération du Conseil communautaire en date du 9 décembre 2011, Nantes Métropole a souhaité confier à la SPL Nantes Métropole Aménagement dont elle est l'actionnaire principal une mission d'opérateur, non exclusif, de la politique patrimoniale qu'elle a définie pour favoriser le développement urbain et économique communautaire et pour favoriser une gestion optimisée du patrimoine communautaire.

Une convention cadre visant à fixer les conditions d'intervention générale de la SPL dans le champ de l'immobilier d'entreprise a été signée le 23 janvier 2012.

Cette décision procède notamment de la volonté de Nantes Métropole de se doter d'un dispositif unifié et sécurisé de portage et de gestion de l'ensemble de son patrimoine immobilier économique, ceci afin d'en avoir une gestion globale et mutualisée. Compte tenu de l'expérience et du savoir-faire dans ce domaine de Nantes Métropole Aménagement, cette mission lui a été confiée. Elle permet notamment de porter durablement certains bâtiments participant à la redynamisation de quartiers prioritaires d'habitat social.

Au titre de ce patrimoine figurent deux centres commerciaux localisés à Rezé pour le Château de Rezé et à Nantes pour Breil Malville. Ces deux biens immobiliers ont été acquis par Nantes Métropole Aménagement et ont donné lieu à deux concessions d'aménagement signées le 12 mai 2003 pour Château de Rezé et le 2 octobre 2000 pour Breil Malville.

Dans la perspective de la clôture de ces deux opérations d'aménagement, il est proposé de conclure une convention particulière pour chacune d'elles, destinée à définir les conditions de gestion, de maintenance et d'exploitation, conformément aux dispositions de la convention cadre précitée.

Pour l'opération du centre commercial Château de Rezé, le bien est transféré du compte de la concession d'aménagement au compte de la présente convention à une valeur fixée à 2 365 367 €. Il est également transféré la valeur nette comptable de la subvention d'investissement de 1 364 565 € perçue par Nantes Métropole Aménagement. Ce montant permet au bilan de la concession d'aménagement de se clore à l'équilibre.

Pour l'opération du centre commercial Breil Malville, le bien est transféré du compte de la concession d'aménagement, au compte de la présente convention à une valeur fixée à 607 676 €. Il est également transféré la valeur nette comptable de la subvention d'investissement de 157 606 € perçue par Nantes Métropole Aménagement. Ce montant permet au bilan de la concession d'aménagement de se clore à l'équilibre.

S'agissant des conditions financières de portage de ces deux opérations, le financement des dépenses sera assuré par la SPL Nantes Métropole Aménagement au moyen, soit des fonds que la SPL mettra à disposition de cette mission en fonction de ses disponibilités, soit des prêts qu'elle aura su se procurer directement.

Ainsi, la SPL engagera et supportera, pendant toute la durée de la convention, les réparations de toute nature (gros entretien et renouvellement notamment) et de maintenance corrective et préventive des deux immeubles concernés. La SPL assumera donc les droits et obligations du propriétaire et sera notamment soumise à une obligation de maintien en état des locaux. Les conditions de cette gestion, commercialisation et maintenance pour les deux immeubles sont définies dans les deux conventions figurant en annexe.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE,

1. Approuve les deux conventions particulières figurant en annexe et définissant les conditions de gestion, de commercialisation et de maintenance du centre commercial de Rezé Château et du centre commercial de Breil Malville,
2. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président, à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer lesdites conventions

Direction des services de Déplacements

03 – PLAN DE MOBILITE ENTREPRISES - APPEL A PROJETS RELATIF AU VELO - APPROBATION DU REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS VELOS 2014

EXPOSE

Depuis 2004, Nantes Métropole mène avec succès, dans le cadre de son Plan de Déplacements Urbains, une action continue de promotion des plans de mobilité d'entreprises. A ce jour, 351 entreprises publiques et privées employant près de 92 300 salariés ont signé un plan de mobilité avec Nantes Métropole.

Depuis 2011, Nantes Métropole a lancé chaque année un appel à projets relatif au développement de la pratique du vélo, réservé aux employeurs signataires d'un plan de mobilité. Il encourage et valorise les employeurs qui investissent en faveur du développement de la pratique du vélo tant pour les déplacements domicile – travail que professionnels.

Les trois appels à projets passés ont permis à 38 employeurs publics et privés de bénéficier d'un soutien de Nantes Métropole d'un montant total de 93 304 €, pour un investissement global réalisé de près de 470 000€. Les projets d'investissements présentés constituent une base de bonnes pratiques qui peut être présentée à tout employeur souhaitant aménager des facilités pour favoriser la pratique du vélo par ses personnels et visiteurs.

Pour l'année 2014, il vous est proposé de réitérer cet appel à projets en faveur du vélo.

Un règlement, présenté en annexe, définit la nature des dépenses prises en charge ainsi que les modalités d'attribution des aides, dans la limite du budget annuel alloué par Nantes Métropole.

Le budget relatif à l'appel à projets 2014 est inscrit, pour un montant plafonné à 40 000€, sur l'opération 2014-3072.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE,

1. Approuve le principe du lancement d'un appel à projets 2014 relatif au développement de la pratique du vélo, au bénéfice des employeurs signataires d'un plan de mobilité,
2. Approuve le règlement de l'appel à projets 2014 en faveur du vélo,
3. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Direction des Investissements

04 - MANDAT ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT AUTOBUS - MODIFICATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE - AVENANT N°1 – APPROBATION

EXPOSE

Par délibération du 19 octobre 2012, le conseil communautaire a approuvé le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle de l'acquisition de matériel roulant autobus et adaptations des dépôts pour la période 2013-2018 pour un montant de 6 772 575,25 € HT soit 8 100 000 € TTC, comprenant l'acquisition des 15 bus d'occasion de Dijon, leurs adaptations et la modification du dépôt bus du Bêle.

Les premiers résultats de fréquentation des lignes Chronobus vont au-delà des chiffres estimés. C'est pourquoi il est nécessaire d'anticiper l'acquisition de bus pour répondre à la demande envisagée à la rentrée 2014 et notamment permettre le remplacement de bus standards par des bus articulés de capacité supérieure.

Dans le cadre d'un groupement de commandes avec Angers Loire Métropole, un marché à bons de commande sans minimum, ni maximum a été passé avec Heuliezbus pour l'acquisition de véhicules articulés hybrides (diesel-électrique) . Une nouvelle commande peut donc être passée dans le cadre de ce marché, pour l'acquisition de 3 bus articulés supplémentaires, dont le prix unitaire est de l'ordre de 553 800 € HT (prix janvier 2014), incluant les équipements embarqués.

Afin de permettre l'acquisition de 3 bus articulés hybrides supplémentaires, il vous est proposé une augmentation de l'enveloppe financière de l'opération de 1 666 400 € HT soit 1 999 680 € TTC, portant celle-ci de 8 100 000 € TTC à 10 099 680 € TTC.

Il est donc nécessaire de modifier le programme et l'enveloppe financière de cette opération et de conclure un avenant au marché de mandat passé avec la SEMITAN, afin de modifier la rémunération du mandataire pour intégrer cette prestation supplémentaire. En conséquence, il vous est proposé de porter la rémunération du mandataire de 275 000 € HT à 280 000 € HT soit 336 000 € TTC.

Les crédits correspondants sont prévus sur l'AP027 libellée équipement exploitation transport opération 2012 n° 3396 libellée Acquisition de bus – Programme 2013-2018.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE,

4. Ajuste le volume de l'opération 2012-3396 « Acquisition de bus – programme 2013-2018 » de 2 000 000€ et adopte l'état des autorisations de programme / crédits de paiement modifié joint en annexe,
5. Approuve la modification de programme de l'opération d'acquisition de bus 2013-2018 pour intégrer l'acquisition de 3 bus articulés hybrides supplémentaires et décide de porter l'enveloppe financière de l'opération à 10 099 680 € TTC
6. Approuve l'avenant n°1 au marché de mandat « acquisition et adaptation de matériels roulant bus – adaptation des dépôts – programme 2013-2018 », conclu avec la SEMITAN pour l'intégration des modifications de programme, de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération et l'augmentation de sa rémunération portée à 280 000 € HT soit 336 000 € TTC
7. Autorise M. le Président ou M. le vice-président délégué à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer le présent avenant.

05 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET DIVERS

EXPOSE

Compte tenu de la nécessité constatée du fonctionnement des services, il convient de procéder à des ajustements du tableau des effectifs

1/ Créations et suppressions d'emplois :

Afin de répondre à l'évolution des besoins du service public, les créations d'emplois suivantes sont nécessaires.

Les créations pour motif d'adapter la nature du poste aux besoins du service, prendront effet le 1^{er} février 2014.

Les prévisions de suppressions ont été présentées pour avis au dernier comité technique paritaire, et prendront effet après passage au prochain conseil communautaire,

Elles correspondent à l'évolution habituelle des emplois et aux besoins nouveaux des services communautaires.

Ces évolutions d'effectifs sont récapitulées dans le tableau ci-après (ANNEXE 1).

1.1 Budget principal

A la direction de la communication externe

Filière administrative :

Un poste d'attaché pour réintégration de droit d'un agent. Le coût de ce poste est compensé sur le budget de fonctionnement.

A la direction entreprises, tourisme, équipements

Filière administrative :

Un poste d'attaché sur des fonctions de chargé de mission Espaces d'accueil des entreprises

A la direction générale organisation et ressources humaines

Filière administrative

Un poste de rédacteur afin d'adapter la nature du poste aux besoins du service. Un poste d'adjoint administratif vous sera proposé en suppression lors d'un prochain conseil communautaire.

A la mission coordination politique ressources humaines

Filière administrative :

Un poste de rédacteur afin d'adapter la nature du poste aux besoins du service. Un poste d'attaché vous sera proposé en suppression lors d'un prochain conseil communautaire.

Au département général des ressources numériques

Filière technique

Un poste d'ingénieur afin d'adapter la nature du poste aux besoins du service. Un poste de technicien vous sera proposé en suppression lors d'un prochain conseil communautaire.

A la direction du bâti

Filière technique :

Un poste de technicien afin d'adapter la nature du poste aux besoins du service. Un poste d'agent de maîtrise vous sera proposé en suppression lors d'un prochain conseil communautaire.

A la direction de l'espace public

Filière technique :

Un poste d'agent de maîtrise afin d'adapter la nature du poste aux besoins du service. Un poste d'adjoint technique vous sera proposé en suppression lors d'un prochain conseil communautaire.

Au pôle Loire Sèvre Vignoble

Filière technique :

Un poste d'ingénieur afin d'adapter la nature du poste aux besoins du service. Un poste d'attaché vous sera proposé en suppression lors d'un prochain conseil communautaire.

1.2 Budget annexe des déchets

A la direction des déchets

Filière technique :

Un poste d'adjoint technique afin d'adapter la nature du poste aux besoins du service. Un poste d'adjoint administratif vous sera proposé en suppression lors d'un prochain conseil communautaire.

A la Mission animation coordination et pilotage régulation des politiques publiques

Filière administrative :

Un poste d'attaché afin d'adapter la nature du poste aux besoins du service. Un poste de rédacteur vous sera proposé en suppression lors d'un prochain conseil communautaire.

1.3 Budget annexe de l'assainissement

Filière technique :

Un poste d'agent de maîtrise afin d'adapter la nature du poste aux besoins du service. Un poste de technicien vous sera proposé en suppression lors d'un prochain conseil communautaire.

Un poste de technicien afin d'adapter la nature du poste aux besoins du service. Un poste d'adjoint technique vous sera proposé en suppression lors d'un prochain conseil communautaire.

2/ Suppression d'emplois après avis du C.T.P.

Les propositions de suppressions ont été soumises à l'avis du Comité technique paritaire, le 29 novembre 2013, en application de l'article 97-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et doivent maintenant faire l'objet d'une délibération du conseil communautaire.

Elles correspondent à l'évolution habituelle des emplois et aux besoins nouveaux des services communautaires.

2.1 Budget principal

Filière administrative :

- 3 attachés
- 2 rédacteurs
- 1 adjoint administratif

Filière technique :

- 1 ingénieur
- 1 technicien
- 1 agent de maîtrise
- 5 adjoints techniques

2.2 Budget annexe de l'eau

Filière technique :

- 1 ingénieur en chef
- 1 technicien

2.3 Budget annexe de l'assainissement

Filière technique :

- 1 technicien

3/ Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE)

Il a été convenu, dès 2013, de conclure des conventions CIFRE auprès de l'Association Nationale pour la Recherche et la Technologie (ANRT) afin de pouvoir accueillir des doctorants au sein de Nantes Métropole. Le dispositif CIFRE vise à favoriser l'insertion professionnelle des doctorants en les plaçant dans des conditions d'emploi au sein des collectivités. Les conventions CIFRE sont d'une durée de 3 ans et font l'objet d'une aide financière de l'Etat.

Ainsi, en complément des deux emplois CIFRE créés au conseil communautaire du 13 décembre dernier, il est proposé d'autoriser la création d'une nouvelle possibilité d'accueil à la Direction Solidarités de Nantes Métropole.

Le doctorant se verra confier des travaux portant sur la thématique de la « **Scolarisation des gens du voyage** »

S'agissant d'un dispositif spécifique prévu par les articles D.1242-3 et D.1242-6 du code du travail, les recrutements de Doctorants opérés dans ce cadre donnent lieu à des contrats de droit privé.

4 / Principe autorisant le recrutement d'agents non titulaires

Dans le cadre d'échanges avec le contrôle de légalité, il est apparu souhaitable de conforter nos modalités de recours aux recrutements temporaires. Il vous est donc proposé de préciser le recrutement d'agents non titulaires selon les modalités suivantes :

a) Remplacement d'agents absents

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels momentanément indisponibles, il convient d'autoriser le recrutement d'agents non titulaires pour remplacer ces agents.

b) Accroissement temporaire d'activité

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agents non titulaires pour faire face à des besoins non permanents liés à un accroissement temporaire d'activité, il convient d'autoriser le recrutement de ces agents.

5/ Remboursement forfaitaire des frais de déplacements professionnels des agents de Nantes métropole

Afin de poursuivre l'harmonisation et la simplification des procédures entre Nantes métropole et la ville de Nantes, il est proposé de rembourser les frais occasionnés lors de déplacements professionnels en France, en Outre-Mer et à l'étranger (hébergement et repas) des agents de Nantes métropole sur une base forfaitaire. Pour la France, la base forfaitaire de remboursement est de 15.25€ pour le repas et de 60 ou 90 euros pour l'hébergement conformément aux dispositions de la délibération du Conseil communautaire du 14 décembre 2012. Pour l'Outre-Mer et l'étranger, le remboursement s'effectue sur la base du forfait journalier par pays fixé par décret. Par exception, les déplacements effectués dans le cadre de l'accompagnement d'un élu continueront à être remboursés aux frais réels sur la base d'une décision prise sur délégation du conseil communautaire.

6/ Modalités d'attribution des indemnités kilométriques sur la résidence administrative

Les agents de Nantes métropole peuvent être amenés à se déplacer occasionnellement avec leur véhicule personnel sur le périmètre de la résidence administrative. En complément des textes en vigueur, il est donc proposé de confirmer le principe de remboursement des déplacements professionnels effectués avec un véhicule personnel à l'intérieur du territoire administratif.

7/ Actualisation de la liste des postes et fonctions de la Communauté Urbaine de Nantes mis à disposition de la Ville de Nantes

Suite aux évolutions organisationnelles présentées au comité technique paritaire du 14 janvier 2014, il est proposé d'actualiser la liste des postes mutualisés de la direction organisation et ressources humaines. Les mises à jour sont surlignées en gris dans l'annexe 2 jointe à cette présente délibération.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE,

1. Approuve les créations d'emplois,
2. Approuve les suppressions de postes,
3. Approuve la mise en place d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE), à la Direction Solidarités,
4. Autorise le recrutement des agents non titulaires,
5. Approuve le principe du remboursement forfaitaire des frais de déplacements pour les agents appelés à se déplacer en France, à l'étranger et en outre-mer,
6. Approuve le principe du remboursement des frais kilométriques à l'intérieur du territoire administratif,
7. Approuve l'actualisation de la liste des postes et fonctions de la Communauté Urbaine de Nantes mis à disposition de la Ville de Nantes, telle que jointe en annexe 2,
8. Autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ANNEXE 1

LISTE DES EMPLOIS	EMPLOIS AU 13 DECEMBRE 2013	SUPPRESSIONS APRES AVIS DU CTP	CREATIONS	CREATIONS SUITE A MUTUALISAT ION	EMPLOIS AU 24 JANVIER 2014	PREVISION DE SUPPRESSION	EFFECTIF PREVISIONNEL (en tenant compte des prévisions de suppression)
EMPLOIS FONCTIONNELS DE DIRECTION							
* Directeur général des Services	1				1		1
* Directeur général adjoint	11				11		11
* Directeur général des Services Techniques	1				1		1
FILIERE ADMINISTRATIVE							
* Emploi d'Administrateur correspondant aux grades : - Administrateur général - Administrateur hors classe - Administrateur	21				21		21
* Emploi d'Attaché correspondant aux grades : - Directeur - Attaché principal - Attaché	272	-3	3		272	-4	268
* Emploi de Rédacteur correspondant aux grades : - Rédacteur principal 1ère classe - Rédacteur principal 2ème classe - Rédacteur	230	-2	2		230	-1	229
Emploi d'Adjoint administratif correspondant aux grades : - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe - Adjoint administratif de 2ème classe	400	-1			399	-2	397
Sous total (1)	936	-6	5	0	935	-7	928
FILIERE TECHNIQUE							
* Emploi d'Ingénieur en chef correspondant aux grades : - Ingénieur en chef de classe exceptionnelle - Ingénieur en chef de classe normale	39	-1			38		38
* Emploi d'Ingénieur correspondant aux grades : - Ingénieur principal - Ingénieur	284	-1	2		285		285
* Emploi de Technicien correspondant aux grades : - Technicien principal 1ère classe - Technicien principal 2e classe - Technicien	481	-3	2		480	-2	478
* Emploi d'Agent de maîtrise correspondant aux grades : - Agent de maîtrise principal - Agent de maîtrise	186	-1	2		187	-1	186
Emploi d'Adjoint technique correspondant aux grades : - Adjoint technique principal de 1ère classe - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique de 1ère classe - Adjoint technique de 2ème classe	1395	-5	1		1391	-2	1389
Sous total (2)	2385	-11	7	0	2381	-5	2376

LISTE DES EMPLOIS	EMPLOIS AU 13 DECEMBRE 2013	SUPPRESSIONS APRES AVIS DU CTP	CREATIONS	CREATIONS SUITE A MUTUALISAT ION	EMPLOIS AU 24 JANVIER 2014	PREVISION DE SUPPRESSION	EFFECTIF PREVISIONNEL (en tenant compte des prévisions de suppression)
SECTEUR MEDICO SOCIAL							
* Emploi de Médecin correspondant aux grades :	2				2		2
- Médecin hors classe							
- Médecin 1ère classe							
- Médecin 2ème classe							
* Emploi d'Infirmier correspondant aux grades :	1				1		1
- Infirmier de classe normale							
- Infirmier de classe supérieure							
* Emploi d'assistant socio-éducatif correspondant aux grades :	2				2		2
- Assistant socio-éducatif principal							
- Assistant socio-éducatif							
Sous total (3)	5	0	0	0	5	0	5
FILIERE CULTURELLE							
* Emploi d'assistant de conservation	2				2		2
Assistant de conservation principal 1ère classe							
Assistant de conservation principal 2ème classe							
Assistant de conservation							
Sous total (4)	2	0	0	0	2	0	2
COLLABORATEURS DE GROUPES D'ELUS							
* Emploi d'Attaché correspondant aux grades :	7				7		7
- Directeur							
- Attaché principal							
- Attaché							
	dont 3 TNC				dont 3 TNC		dont 3 TNC
* Emploi de Rédacteur correspondant aux grades :	1				1		1
- Rédacteur principal 1ère classe							
- Rédacteur principal 2ème classe							
- Rédacteur							
	dont 0 TNC				dont 0 TNC		dont 0 TNC
Emploi d'Adjoint administratif correspondant aux grades :	4				4		4
- Adjoint administratif principal de 1ère classe							
- Adjoint administratif principal de 2ème classe							
- Adjoint administratif de 1ère classe							
- Adjoint administratif de 2ème classe							
	dont 1 TNC				dont 1 TNC		dont 1 TNC
* Emploi d'Ingénieur correspondant aux grades	2				2		2
- Ingénieur en chef de classe exceptionnelle							
- Ingénieur en chef de classe normale							
- Ingénieur principal							
- Ingénieur							
	dont 1 TNC				dont 1 TNC		dont 1 TNC
* Emploi de Technicien correspondant aux grades	1				1		1
- Technicien principal 1ère classe							
- Technicien principal 2e classe							
- Technicien							
Sous total (5)	15	0	0	0	15	0	15
TOTAL GENERAL (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	3343	-17	12	0	3338	-12	3326

ANNEXE 2

- Annexe 1 de la convention de mise à disposition des services -

Liste actualisée au 1^{er} février 2014 des postes et fonctions de la Communauté Urbaine mis à disposition de la Ville de NANTES

Direction générale des services :

- DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES
- ASSISTANTE DE DIRECTION
- 2 SECRETAIRES DE DIRECTION
- CHARGE DE MISSION

Cadre d'emplois

- DGS
- ATTACHE
- REDACTEUR
- ATTACHE

Cabinet du Président

- ASSISTANTE
- SECRETAIRE

- ADJOINT ADMINISTRATIF
- ADJOINT ADMINISTRATIF

Direction Communication externe

- DIRECTEUR COMMUNICATION EXTERNE
- DIRECTRICE ADJOINTE
- ASSISTANTE DE LA DIRECTRICE ADJOINTE
- ASSISTANTE

- ADMINISTRATEUR
- ATTACHE
- ADJOINT ADMINISTRATIF
- ADJOINT ADMINISTRATIF

Pôle numérique et digital

- RESPONSABLE ENVIRONNEMENT NUMERIQUE ET DIGITAL GLOBAL
- CHEF DE PROJET MULTIMEDIA
- CHARGE (E) TIC
- CHARGE DE PROJETS TECHNIQUES/PHOTOGRAPHE
- CHARGE DE PROJETS IDENTITE GRAPHIQUE ET INNOVATION / PHOTOGRAPHE
- CHEF DE PROJET CONTENU ON LINE
- REDACTEUR WEB
- COMMUNITY MANAGER
- 3 ASSISTANTES REDACTRICES DISPOSITIF NUMERIQUE ET DIGITAL

- ATTACHE
- ATTACHE
- ATTACHE
- ATTACHE
- ATTACHE
- ATTACHE
- ATTACHE
- ATTACHE
- ADJOINT ADMINISTRATIF

Pôle projets de communication- Espace public

- CHARGE DE COMMUNICATION, RESPONSABLE DU POLE
- CHARGE(E) DE COMMUNICATION
- ASSISTANTE DE PRODUCTION

- ATTACHE
- ATTACHE
- ADJOINT ADMINISTRATIF

Pôle projets de communication- Attractivité et développement durable

- CHARGE(E) DE COMMUNICATION, RESPONSABLE DU POLE
- CHARGE(E) DE COMMUNICATION ADJOINTE
- CHARGE(E) DE PRODUCTION
- ASSISTANTE DE COMMUNICATION

- ATTACHE
- TECHNICIEN
- REDACTEUR
- ADJOINT ADMINISTRATIF

Pôle presse

- RESPONSABLE DU POLE PRESSE
- 3 ATTACHES DE PRESSE
- CHARGE DE PRESSE
- ASSISTANTE PRESSE
- ASSISTANTE TIC

- ATTACHE
- ATTACHE
- ATTACHE
- ADJOINT ADMINISTRATIF
- ADJOINT ADMINISTRATIF

Direction du Protocole

- DIRECTEUR
- DIRECTEUR ADJOINT

- ATTACHE
- ATTACHE

Secteur Moyens Généraux

- SECRETAIRE
- SECRETAIRE ASSISTANTE
- CHARGE DE GESTION

ADJOINT ADMINISTRATIF
ADJOINT ADMINISTRATIF
REDACTEUR

- GESTIONNAIRE COMPTABLE
- HUISSIER

ADJOINT ADMINISTRATIF
ADJOINT TECHNIQUE

Gestion des déplacements des élus

- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

ADJOINT ADMINISTRATIF

Gestion des invitations

2 GESTIONNAIRES ADMINISTRATIFS

ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Secteur Gestion des Evénements

5 CHARGES D'EVENEMENTS

REDACTEURS

Service Accueil des délégations

- RESPONSABLE DE SERVICE
- CADRE EXPERT
- SECRETAIRE

ATTACHE TERRITORIAL
ATTACHE TERRITORIAL
ADJOINT ADMINISTRATIF

Equipe Technique Champ de Mars

2 AGENTS LOGISTIQUES

ADJOINTS TECHNIQUES

Secteur Activités réceptives

1 RESPONSABLE DE SECTEUR
1 RESPONSABLE D'EQUIPE SALLE

TECHNICIEN
AGENT DE MAITRISE

2 RESPONSABLES D'EQUIPE CUISINE

2 CUISINIERS

1 AIDE CUISINIER

4 MAITRES D'HOTEL

AGENTS DE MAITRISE
ADJOINTS TECHNIQUES
ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINTS TECHNIQUES

Secteur Sécurité et Logistique Hôtel de Ville

1 RESPONSABLE DE SECTEUR

2 RESPONSABLES D'EQUIPE

1 RESPONSABLE D'EQUIPE

1 SECRETAIRE

10 AGENTS DE SECURITE INCENDIE INTRUSION

10 AGENTS LOGISTIQUES

TECHNICIEN
AGENTS DE MAITRISE
AGENT DE MAITRISE
ADJOINT ADMINISTRATIF
ADJOINTS TECHNIQUES
ADJOINTS TECHNIQUES

Service Son, Vidéo et Sécurité des déplacements

1 RESPONSABLE DE SERVICE

3 REGISSEURS SON ET LUMIERE

ATTACHE
ADJOINTS TECHNIQUES

Secteur Chauffeurs

1 RESPONSABLE D'EQUIPE

4 CHAUFFEURS D'ELUS

3 CHAUFFEURS D'ELUS

AGENT DE MAITRISE
AGENTS DE MAITRISE
ADJOINT TECHNIQUES

Secrétariat général

- SECRETAIRE GENERAL

- ASSISTANTE

- CHARGE DE MISSION

DGA
REDACTEUR
ATTACHE

Mission animation de la démarche managériale

- CHARGE DE MISSION

- ASSISTANTE

ADMINISTRATEUR
REDACTEUR

Direction de la communication interne

- RESPONSABLE	ATTACHE
- CHARGE DE COMMUNICATION	INGENIEUR
- CHARGE DE COMMUNICATION	ATTACHE
- CHARGE DE COMMUNICATION	ATTACHE
- CHARGE DE COMMUNICATION	ATTACHE
- CHARGE(E) DE COMMUNICATION SOCIALE	ATTACHE
- JOURNALISTE	ATTACHE
- ASSISTANT DE COMMUNICATION	REDACTEUR
- ASSISTANT DE COMMUNICATION	TECHNICIEN
- INFOGRAPHISTE	TECHNICIEN
- SECRETAIRE	ADJOINT ADMINISTRATIF

Direction générale adjointe organisation et ressources humaines :

- DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	DGA
- ASSISTANTE APPUI ET COORDINATION	REDACTEUR
- ASSISTANTE DE DIRECTION	REDACTEUR
- ASSISTANTE	ADJOINT ADMINISTRATIF
- RESPONSABLE ORGANISATION GESTION	ATTACHE
- SECRETAIRE	ADJOINT ADMINISTRATIF
- CHARGE(E) DE MISSION APPUI FONCTION RH	ADMINISTRATEUR

Mission coordination de la politique ressources humaines :

- CHARGE(E) DE MISSION CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT DES PARCOURS DE CADRES	ATTACHE
- RESPONSABLE PILOTAGE EVALUATION PLANS D'ACTION RH	ATTACHE
- COORDONNATEUR PLAN DE MOBILITE	REDACTEUR
- RESPONSABLE CONDUITE DU CHANGEMENT	ATTACHE
- COORDONNATEUR RELATIONS SOCIALES	ATTACHE
- ASSISTANTE	ADJOINT ADMINISTRATIF
- CELLULE JURIDIQUE RESPONSABLE	ATTACHE
- CELLULE JURIDIQUE CHARGE DE DOCUMENTATION	ATTACHE
- CELLULE JURIDIQUE 2 CHARGES D'ETUDE	ATTACHE
- CELLULE JURIDIQUE CORRESPONDANT INFORMATIQUES ET LIBERTES	ATTACHE
- CELLULE JURIDIQUE	REDACTEUR
- GESTIONNAIRE PROTECTION FONCTIONNELLE	REDACTEUR
- CHARGE DE MISSION LABEL " DIVERSITE"	ATTACHE

Centre de ressources e-démarche et engagements de services

(le coût des postes suivants est supporté à hauteur de 80% par la Ville de Nantes)

- DIRECTRICE	ADMINISTRATEUR
- 1 CHEF DE PROJET	ATTACHE

Direction organisation et collaboratif :

- RESPONSABLE	ATTACHE
- CONSULTANT ORGANISATION ET SYSTEME D'INFORMATION	ATTACHE
- CONSULTANT ORGANISATION ET SYSTEME D'INFORMATION	ATTACHE
- CHARGE DE L'ADMINISTRATION ET DU DEPLOIEMENT DE L'INTRANET	ATTACHE
- CHEF DE PROJET INTRANET COLLABORATIF	ATTACHE
- ASSISTANTE INTRANET	TECHNICIEN
- ASSISTANTE	REDACTEUR
- RESPONSABLE DOCUMENTATION	ATTACHE
- CHARGE DE GESTION DOCUMENTATION	REDACTEUR
- RESPONSABLE DOCUMENTATION	ATTACHE
- CHARGE DE GESTION DOCUMENTATION	REDACTEUR
- ASSISTANT DOCUMENTATION	ADJOINT ADMINISTRATIF

Centre de Services Partagés Ressources Humaines

- DIRECTRICE du CSPRH	ATTACHE
- CHARGE DE MISSION NUMERISATION DEMATERIALISATION	ATTACHE
- SECRETAIRE DE DIRECTION	REDACTEUR
- CHARGE DE MISSION QUALITE	ATTACHE
- CHARGE DE MISSION appui transversal	ATTACHE
- SECRETAIRE ASMN	ADJOINT ADMINISTRATIF

Service études

- CHEF DE SERVICE	ATTACHE
- 2 GESTIONNAIRES EXPERTS	REDACTEUR
- 1 GESTIONNAIRE BASE DE DONNEES RH	REDACTEUR

Cellule de gestion

- RESPONSABLE CELLULE DE GESTION	ATTACHE
- GESTIONNAIRE	REDACTEUR
- GESTIONNAIRE	ADJOINT ADMINISTRATIF

Service emploi formation

- RESPONSABLE DE SERVICE	ATTACHE
- 3 RESPONSABLES DE SECTEUR	ATTACHE
- 7 CHARGES DE FORMATION	REDACTEUR
- 3 GESTIONNAIRES RESSOURCES HUMAINES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- 3 ASSISTANT(E)S DE FORMATION	ADJOINT ADMINISTRATIF
- 4 GESTIONNAIRES RESSOURCES HUMAINES (emploi)	ADJOINT ADMINISTRATIF
- CHARGE DE L'EMPLOI	REDACTEUR

Pôle gestion individuelle et administrative du personnel

- RESPONSABLE DE POLE	ATTACHE
- RESPONSABLE SERVICE GESTION INDIVIDUELLE	ATTACHE
- RESPONSABLE SERVICE GESTION THEMATIQUES SPECIFIQUES	ATTACHE
- 6 RESPONSABLES D'UNITE	REDACTEUR
- 24 GESTIONNAIRES EXPERTS REFERENTS METIERS	REDACTEUR
- 28 GESTIONNAIRES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- 3 GESTIONNAIRES	ADJOINT ADMINISTRATIF

Direction générale adjointe finances et gestion :

- DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	DGA
- SECRETAIRE DE DIRECTION GENERALE	REDACTEUR
- DIRECTRICE POLE APPUI COORDINATION MANAGERIAL	ADMINISTRATEUR
- CHARGE DE MISSION	ATTACHE
- CHARGE DE MISSION (communication financière)	ATTACHE

(Pour l'ensemble des postes suivants relevant des directions Commande publique, juridique et contrôle interne,

le coût est supporté à hauteur de 55% par la Ville de Nantes)

Direction de la commande publique

- DIRECTEUR	ATTACHE
- CHARGE DE MISSION	ATTACHE
- SECRETAIRE	ADJOINT ADMINISTRATIF
- RESPONSABLE MARCHES	ATTACHE
- CHARDE DE GESTION MARCHES	ATTACHE
- ASSISTANT(E) MARCHES	REDACTEUR
- ASSISTANT(E) MARCHES	REDACTEUR
- ASSISTANT(E) MARCHES	REDACTEUR
- ASSISTANT(E) MARCHES	REDACTEUR
- ASSISTANT(E) MARCHES	REDACTEUR
- GESTIONNAIRE MARCHES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE MARCHES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE MARCHES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- RESPONSABLE MARCHES	ATTACHE
- CONSEILLER MARCHES	ATTACHE
- CONSEILLER MARCHES	ATTACHE
- CONSEILLER MARCHES	ATTACHE

- CONSEILLER MARCHES	ATTACHE
- ASSISTANT(E) MARCHES	REDACTEUR
- GESTIONNAIRE MARCHES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE MARCHES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE MARCHES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- RESPONSABLE ACHATS	ATTACHE
- ACHETEUR	ATTACHE
- ACHETEUR	ATTACHE
- ACHETEUR	ATTACHE
- ASSISTANT(E) ACHATS	REDACTEUR

Direction juridique

- DIRECTEUR	ATTACHE
- ADJOINT(E) AU DIRECTEUR	ATTACHE
- CONSEILLER JURIDIQUE	ATTACHE
- CONSEILLER JURIDIQUE	ATTACHE
- CONSEILLER JURIDIQUE	ATTACHE
- CONSEILLER JURIDIQUE	ATTACHE
- CONSEILLER JURIDIQUE	ATTACHE
- CONSEILLER JURIDIQUE	ATTACHE
- CONSEILLER JURIDIQUE	ATTACHE
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF

Direction du contrôle interne

- DIRECTEUR	ATTACHE
- CHARGE D'ETUDES	ATTACHE
- CHARGE D'ETUDES	ATTACHE
- CHARGE D'ETUDES	ATTACHE
- CHARGE D'ETUDES	ATTACHE
- GESTIONNAIRE D'ASSURANCES	REDACTEUR
- GESTIONNAIRE D'ASSURANCES	REDACTEUR

Direction logistique

(Le coût de l'ensemble des postes suivants est supporté à hauteur de 53% par la Ville de Nantes.)

- DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE	INGENIEUR
- ADJOINT AU DIRECTEUR	ATTACHE
- RESPONSABLE DU SERVICE " MOYENS GENERAUX"	ATTACHE

Secteur Edition

- RESPONSABLE	TECHNICIEN
- SECRETAIRE	ADJOINT ADMINISTRATIF
- 5 GESTIONNAIRES TECHNOLOGIE EDITION/EDITIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES

Secteur Marchés

- 2 CHARGES DE GESTION ADMINISTRATIVE	REDACTEUR
- 2 GESTIONNAIRES	ADJOINT ADMINSTRATIF

Direction de l'immobilier

(le coût de l'ensemble des postes suivants est supporté à hauteur de 80% par la Ville de Nantes)

- DIRECTEUR DE L'IMMOBILIER	INGENIEUR
- ADJOINT AU DIRECTEUR	INGENIEUR
- ASSISTANTE DE DIRECTION	REDACTEUR
- SECRETAIRE	ADJOINT ADMINISTRATIF
- RESPONSABLE DE CELLULE DE GESTION	ATTACHE
- GESTIONNAIRE PERSONNEL ET FINANCES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE PERSONNEL ET FINANCES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE PERSONNEL ET FINANCES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- CHARGE DE MISSION	ATTACHE
- RESPONSABLE DE SERVICE SCAEF	ATTACHE
- RESPONSABLE D'UNITE SCAEF	REDACTEUR
- ASSISTANTE GESTION SCAEF	ADJOINT ADMINISTRATIF
- ASSISTANT GESTION SCAEF	ADJOINT TECHNIQUE
- ASSISTANT FONCIER SCAEF	REDACTEUR
- RESPONSABLE DE SERVICE SGI	INGENIEUR TERRITORIAL
- CHARGE DE GESTION FINANCIERE SGI	ATTACHE
- CHARGE DE GESTION SGI	ATTACHE
- CHARGE DE GESTION SGI	INGENIEUR

- GESTIONNAIRE DES DEMOLITIONS	AGENT DE MAITRISE
- CHARGE GESTION IMMOBILIERE SGI	ADJOINT ADMINISTRATIF
- AGENT COMPTABLE SGI	ADJOINT ADMINISTRATIF
- RESPONSABLE DE SERVICE SPIA	ATTACHE
- RESPONSABLE D'UNITE SPIA	TECHNICIEN
- RESPONSABLE D'UNITE SPIA	TECHNICIEN
- RESPONSABLE D'EQUIPE SPIA	AGENT DE MAITRISE
- RESPONSABLE D'EQUIPE SPIA	AGENT DE MAITRISE
- RESPONSABLE D'EQUIPE SPIA	AGENT DE MAITRISE
- GESTIONNAIRE SPIA	AGENT DE MAITRISE

Direction du BATI

(le coût de l'ensemble des postes suivants est supporté à hauteur de 95% par la Ville de Nantes)

- DIRECTEUR DU BATI	INGENIEUR TERRITORIAL
---------------------	-----------------------

Direction Administrative et financière

- RESPONSABLE DE CELLULE DE GESTION	ATTACHE
- SECRETAIRE DE SERVICE	ADJOINT ADMINISTRATIF

Service Marché et Comptabilité

- RESPONSABLE DE SERVICE	ATTACHE
- CHARGE DE GESTION	TECHNICIEN

Cellule Comptabilité

- ASSISTANT FINANCES COMPTABILITE MARCHÉ	REDACTEUR
- ASSISTANT FINANCES COMPTABILITE MARCHÉ	REDACTEUR
- ASSISTANT FINANCES COMPTABILITE MARCHÉ	REDACTEUR
- GESTIONNAIRE FINANCES COMPTABILITE MARCHÉ	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE FINANCES COMPTABILITE MARCHÉ	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE FINANCES COMPTABILITE MARCHÉ	ADJOINT ADMINISTRATIF

Cellule Marché

- ASSISTANT FINANCES COMPTABILITE MARCHÉ	REDACTEUR
- ASSISTANT FINANCES COMPTABILITE MARCHÉ	REDACTEUR
- ASSISTANT FINANCES COMPTABILITE MARCHÉ	REDACTEUR

Secteur Administratif

- RESPONSABLE D'EQUIPE	REDACTEUR
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF
- 9 SECRETAIRES DE SERVICE	ADJOINT ADMINISTRATIF

Secteur Gestion des permis de construire

- GESTIONNAIRE DU PATRIMOINE	TECHNICIEN
------------------------------	------------

Logistique

Service Support logistique et informatique

- RESPONSABLE DE SERVICE	INGENIEUR TERRITORIAL
--------------------------	-----------------------

Assistance bureautique et informatique

- TECHNICIEN SPECIALISTE INFORMATIQUE	TECHNICIEN
- GESTIONNAIRE TECHNOLOGIE INFORMATION ET COMMUNICATION	ADJOINT TECHNIQUE

Planothèque / Cellule système d'information

- TECHNICIEN SPECIALISTE INFORMATIQUE	TECHNICIEN
- TECHNICIEN BUREAU D'ETUDES	TECHNICIEN
- COORDONNATEUR	TECHNICIEN
- DESSINATEUR	ADJOINT TECHNIQUE
- AGENT D'ACCUEIL ET D'INFORMATION	ADJOINT ADMINISTRATIF
- 3 GESTIONNAIRES TECHNOLOGIE INFORMATION ET COMMUNICATION	ADJOINT TECHNIQUE

Qualité, Sécurité, Environnement

Service Qualité, sécurité, environnement

- RESPONSABLE DE SERVICE
- CADRE EXPERT
- 2 GESTIONNAIRES DU PATRIMOINE BATI
- TECHNICIEN HSCT
- TECHNICIEN BUREAU D'ETUDES

INGENIEUR TERRITORIAL
INGENIEUR TERRITORIAL
TECHNICIEN
TECHNICIEN
TECHNICIEN

Service Développement durable

- CADRE EXPERT
- CADRE EXPERT

INGENIEUR TERRITORIAL
INGENIEUR TERRITORIAL

Patrimoine

Pôle développement du patrimoine

- RESPONSABLE DE POLE D'ACTIVITÉS
- CADRE EXPERT
- 5 CONDUCTEURS D'OPERATIONS

INGENIEUR TERRITORIAL
INGENIEUR TERRITORIAL
TECHNICIEN

Pôle Conservation et Amélioration du Patrimoine 1

- RESPONSABLE DE POLE D'ACTIVITÉS
- CADRE EXPERT
- 7 GESTIONNAIRES DU PATRIMOINE
- 5 CONDUCTEURS D'OPERATIONS

INGENIEUR TERRITORIAL
INGENIEUR TERRITORIAL
TECHNICIEN
TECHNICIEN

Pôle Conservation et Amélioration du Patrimoine 2

- RESPONSABLE DE POLE D'ACTIVITÉS
- CADRE EXPERT
- 8 GESTIONNAIRES DU PATRIMOINE
- 3 CONDUCTEURS D'OPERATIONS

INGENIEUR TERRITORIAL
INGENIEUR TERRITORIAL
TECHNICIEN
TECHNICIEN

Service Conservation et Amélioration du Patrimoine 3

- RESPONSABLE DE SERVICE
- CADRE EXPERT
- 4 CONDUCTEURS D'OPERATIONS
- AGENT DE GESTION LOGISTIQUE
- ASSISTANT COMPTABLE
- 2 SECRETAIRES DE SERVICE

INGENIEUR TERRITORIAL
INGENIEUR TERRITORIAL
TECHNICIEN
AGENT DE MAITRISE
ADJOINT ADMINISTRATIF
ADJOINT ADMINISTRATIF

Pôle maîtrise d'œuvre

- RESPONSABLE DE POLE D'ACTIVITÉS

INGENIEUR TERRITORIAL

Bureau d'Etudes Architecturales 1

- 3 DESSINATEURS / PROJTEURS
- DESSINATEUR / PROJTEUR
- 2 CONDUCTEURS DE TRAVAUX
- ECONOMISTE-DESCRIPTEUR

TECHNICIEN
TECHNICIEN
TECHNICIEN
TECHNICIEN

Bureau d'Etudes Architecturales 2

- CADRE METIER
- 3 DESSINATEURS / PROJTEURS
- DESSINATEUR / PROJTEUR
- CONDUCTEUR DE TRAVAUX
- ECONOMISTE-DESCRIPTEUR

INGENIEUR TERRITORIAL
TECHNICIEN
TECHNICIEN
TECHNICIEN
TECHNICIEN

Bureau d'Etudes Architecturales 3

- CADRE METIER
- 2 DESSINATEURS / PROJTEURS
- CONDUCTEUR DE TRAVAUX
- 3 ECONOMISTES-DESCRIPTEURS

INGENIEUR TERRITORIAL
TECHNICIEN
TECHNICIEN
TECHNICIEN

Bureau d'études techniques

- RESPONSABLE DE SERVICE

INGENIEUR TERRITORIAL

BET – Génie climatique

- 4 TECHNICIENS BUREAU D'ETUDES

TECHNICIEN

BET – Génie électrique
- 4 TECHNICIENS BUREAU D'ETUDES
TECHNICIEN

Direction adjointe BATI - Pôle Maintenance et Ateliers

- RESPONSABLE POLE MAINTENANCE ET ATELIERS
INGENIEUR TERRITORIAL

Cellule de gestion déconcentrée (PMA)

- RESPONSABLE CELLULE DE GESTION
ATTACHE
- SECRETAIRE DE DIRECTION
REDACTEUR

Secteur Comptabilité

- RESPONSABLE SECTEUR
REDACTEUR
- GESTIONNAIRE FINANCES COMPTABILITE
ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE FINANCES COMPTABILITE
ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE FINANCES COMPTABILITE
ADJOINT ADMINISTRATIF

Secteur Administratif

- RESPONSABLE SECTEUR
REDACTEUR
- 2 GESTIONNAIRES ADMINISTRATIFS
ADJOINT ADMINISTRATIF
- 3 SECRETAIRES DE SERVICE
ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES
ADJOINT ADMINISTRATIF
- 2 AGENTS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION
ADJOINT ADMINISTRATIF

Urgence BATI

- 2 AGENTS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION
ADJOINT ADMINISTRATIF
- AGENT D'ACCUEIL ET D'INFORMATION
ADJOINT TECHNIQUE

Secteur Achats Magasin

- RESPONSABLE SECTEUR
TECHNICIEN
- RESPONSABLE D'EQUIPE
AGENT DE MAITRISE
- 7 MAGASINIERS
ADJOINT TECHNIQUE
- MAGASINIER
TECHNICIEN

Secteur Contrôle de gestion

- ASSISTANT FINANCES, COMPTABILITE, MARCHE
REDACTEUR

Service Fabrications Expositions

- RESPONSABLE DE SERVICE
INGENIEUR TERRITORIAL

Bureau d'études

- DESSINATEUR
ADJOINT TECHNIQUE
- METREUR COORDONNATEUR
TECHNICIEN
- DESSINATEUR
TECHNICIEN

Secteur Menuiserie

- RESPONSABLE D'EQUIPE
TECHNICIEN
- RESPONSABLE D'EQUIPE ADJOINT
AGENT DE MAITRISE
- 15 MENUISIERS
ADJOINT TECHNIQUE

Secteur Métallerie

- RESPONSABLE D'EQUIPE
TECHNICIEN
- RESPONSABLE D'EQUIPE ADJOINT
AGENT DE MAITRISE
- 9 METALLIERS
ADJOINT TECHNIQUE

Secteur Peinture

- RESPONSABLE D'EQUIPE
TECHNICIEN
- 5 PEINTRES
ADJOINT TECHNIQUE

Secteur Imagerie / Signalétique / Tapisserie

- RESPONSABLE D'EQUIPE
TECHNICIEN
- 2 INFOGRAPHISTES
TECHNICIEN
- TAPISSIER DECORATEUR
AGENT DE MAITRISE
- AGENT DE SIGNALETIQUE
ADJOINT TECHNIQUE

Service Fêtes Manifestations et Logistique

- RESPONSABLE DE SERVICE

INGENIEUR TERRITORIAL

Secteur Magasin

- RESPONSABLE D'EQUIPE
- RESPONSABLE D'EQUIPE ADJOINT
- 4 MAGASINIERS
- AGENT D'ACCUEIL
- AGENT DE MAINTENANCE

TECHNICIEN
AGENT DE MAITRISE
ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINT TECHNIQUE

Secteur Livraison

- 2 RESPONSABLES D'EQUIPE

- 4 CONDUCTEURS
- 8 LIVREURS MONTEURS

AGENT DE MAITRISE

ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINT TECHNIQUE

Secteur Electricité

- RESPONSABLE D'EQUIPE
- 5 ELECTRICIENS

TECHNICIEN
ADJOINT TECHNIQUE

Secteur Gestion des véhicules locaux

- RESPONSABLE D'EQUIPE
- AGENT DE MAINTENANCE
- AGENT DE SIGNALÉTIQUE
- 4 AGENTS D'ENTRETIEN DES LOCAUX

TECHNICIEN
ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINT TECHNIQUE

Secteur Transports

- RESPONSABLE D'EQUIPE

- RESPONSABLE D'EQUIPE ADJOINT
- 4 CONDUCTEURS
- 5 LIVREURS MONTEURS

AGENT DE MAITRISE

AGENT DE MAITRISE
ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINT TECHNIQUE

Service Maintenance technique

- RESPONSABLE DE SERVICE
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

INGENIEUR TERRITORIAL
ADJOINT ADMINISTRATIF

Chauffage

Chauffage secteur 1

- RESPONSABLE D'EQUIPE
- 5 CHAUFFAGISTES
- 2 PLOMBIERS

TECHNICIEN
ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINT TECHNIQUE

Chauffage secteur 2

- RESPONSABLE D'EQUIPE
- 4 CHAUFFAGISTES
- 2 PLOMBIERS

TECHNICIEN
ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINT TECHNIQUE

Télégestion

- AGENT EXPERT TELEGESTION
- AGENT EXPERT TELEGESTION
- CHAUFFAGISTE

TECHNICIEN
TECHNICIEN
ADJOINT TECHNIQUE

Electricité

Electricité secteur 1

- RESPONSABLE D'EQUIPE
- 8 ELECTRICIENS

TECHNICIEN
ADJOINT TECHNIQUE

Electricité secteur 2	
- RESPONSABLE D'EQUIPE	TECHNICIEN
- 7 ELECTRICIENS	ADJOINT TECHNIQUE
Gestion des contrats	
- RESPONSABLE D'EQUIPE	TECHNICIEN
- 3 GESTIONNAIRES PATRIMOINE BATI	TECHNICIEN
- GESTIONNAIRE PATRIMOINE BATI	TECHNICIEN
- ASSISTANT GESTIONNAIRE CONTRAT	ADJOINT TECHNIQUE
Gestion des énergies	
- GESTIONNAIRE PATRIMOINE BATI	TECHNICIEN
- GESTIONNAIRE ENERGIES	TECHNICIEN
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	ADJOINT TECHNIQUE
- 2 AGENTS DE RELEVÉ FLUIDES	ADJOINT TECHNIQUE
<i>Service Maintenance générale</i>	
- RESPONSABLE DE SERVICE	INGENIEUR TERRITORIAL
Dépannages	
Dépannages secteur 1	
- RESPONSABLE D'EQUIPE	TECHNICIEN
- 3 SERRURIERS	ADJOINT TECHNIQUE
- 2 VITRIERS	ADJOINT TECHNIQUE
Dépannages secteur 2	
- RESPONSABLE D'EQUIPE	TECHNICIEN
- 6 AGENTS DE MAINTENANCE	ADJOINT TECHNIQUE
Interventions de maintenance polyvalente	
Bâtiments sportifs	
- RESPONSABLE D'EQUIPE	TECHNICIEN
- 10 AGENTS DE MAINTENANCE	ADJOINT TECHNIQUE
Bâtiments culture mairie	
- RESPONSABLE D'EQUIPE	TECHNICIEN
- 10 AGENTS DE MAINTENANCE	ADJOINT TECHNIQUE
Bâtiments scolaires 1	
- RESPONSABLE D'EQUIPE	TECHNICIEN
- 10 AGENTS DE MAINTENANCE	ADJOINT TECHNIQUE
Bâtiments scolaires 2	
- RESPONSABLE D'EQUIPE	TECHNICIEN
- 10 AGENTS DE MAINTENANCE	ADJOINT TECHNIQUE
Bâtiments associatifs	
- RESPONSABLE D'EQUIPE	TECHNICIEN
- 5 AGENTS DE MAINTENANCE	ADJOINT TECHNIQUE

Direction générale déléguée à la cohérence territoriale :

- DIRECTEUR GENERAL DELEGUE	DGA
- SECRETAIRE DE DIRECTION GENERALE	REDACTEUR
- ASSISTANTE DE DIRECTION	ADJOINT ADMINISTRATIF
- ASSISTANTE DE DIRECTION	ADJOINT ADMINISTRATIF
- CHARGE DE MISSION	ADMINISTRATEUR
- DIRECTEUR DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	INGENIEUR EN CHEF
(le coût de ce poste est supporté à hauteur de 75% par la Ville de Nantes)	

Mission Affaires Fonctionnelles

- DIRECTEUR DE LA MISSION AFFAIRES FONCTIONNELLES	ADMINISTRATEUR
- CHARGE DE PROSPECTIVES FINANCIERES	ATTACHE

- ASSISTANTE JURIDIQUE	REDACTEUR
- ASSISTANTE RH	REDACTEUR
- ASSISTANTE RH COMMANDE PUBLIQUE	REDACTEUR
- ASSISTANTE DE DIRECTION	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF

Mission solidarité coopération internationale :

(Le coût des postes suivants est supporté intégralement par la Ville de NANTES)

- CHARGE DE PROJET	INGENIEUR
- CHARGE DE COOPERATION INTERNATIONALE	REDACTEUR
- SECRETAIRE DE SERVICE	ADJOINT ADMINISTRATIF
<i>(Le coût du poste ci- après est supporté intégralement par Nantes Métropole)</i>	
- CHARGE DE MISSION	INGENIEUR

Mission Nantes Centre Ville

(Le coût des postes suivants est supporté à hauteur de 70% par la Ville de NANTES)

- DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	INGENIEUR EN CHEF
- CHARGE DE MISSION	INGENIEUR EN CHEF
- CHARGE DE MISSION	INGENIEUR TERRITORIAL
- SECRETAIRE DE DIRECTION	REDACTEUR
- SECRETAIRE ASSISTANTE	ADJOINT ADMINISTRATIF

DGDCT - Département général du développement urbain :

- DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	INGENIEUR TERRITORIAL
- SECRETAIRE DE DIRECTION GENERALE	REDACTEUR

Cellule de gestion

- RESPONSABLE CELLULE DE GESTION	ATTACHE
- GESTIONNAIRE FINANCES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE FINANCES	ADJOINT ADMINISTRATIF
- CHARGE DES MARCHES	ATTACHE
- ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES	REDACTEUR
- ASSISTANTE GESTIONNAIRE	REDACTEUR
- ASSISTANTE GESTION	REDACTEUR
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	ADJOINT ADMINISTRATIF
- AGENT D'ACCUEIL	ADJOINT ADMINISTRATIF
- AGENT D'ACCUEIL	ADJOINT ADMINISTRATIF
- AGENT D'ACCUEIL	ADJOINT ADMINISTRATIF

Directions territoriales d'aménagement Nantes Ouest et Nantes Est

- DIRECTEUR	INGENIEUR TERRITORIAL
- ASSISTANTE DE DIRECTION	ADJOINT ADMINISTRATIF
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- ASSISTANTE DEVELOPPEUR	REDACTEUR
- ASSISTANTE DEVELOPPEUR	REDACTEUR
- ASSISTANT DEVELOPPEUR	TECHNICIEN
- ASSISTANT DEVELOPPEUR	TECHNICIEN
- SECRETAIRE ASSISTANTE	ADJOINT ADMINISTRATIF
- SECRETAIRE ASSISTANTE	ADJOINT ADMINISTRATIF

- DIRECTEUR	INGENIEUR TERRITORIAL
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	ATTACHE
- DEVELOPPEUR DE PROJETS URBAINS	INGENIEUR TERRITORIAL
- ASSISTANT EN URBANISME	TECHNICIEN

- ASSISTANT EN URBANISME	TECHNICIEN
- ASSISTANTE DE DIRECTION	ADJOINT ADMINISTRATIF
- SECRETAIRE	ADJOINT ADMINISTRATIF
- SECRETAIRE	ADJOINT ADMINISTRATIF

Direction générale adjointe à l'environnement et aux services urbains

- DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	DGA
- DIRECTEUR MISSION APPUI COORDINATION	ATTACHE
- DIRECTRICE DE LA DIRECTION ENERGIE ENVIRONNEMENT ET RISQUES	INGENIEUR TERRITORIAL
- RESPONSABLE CELLULE DE GESTION DEER	ATTACHE
- DIRECTEUR ADJOINT RISQUES ET POLLUTION	INGENIEUR TERRITORIAL
- CHARGE DE MISSION CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES	INGENIEUR

Service animation développement durable climat

- RESPONSABLE DE SERVICE	ATTACHE
- RESPONSABLE MAITRISE DE L'ENERGIE	INGENIEUR
- CHARGE DE MISSION	ATTACHE
- 3 CHARGE DE MISSION	INGENIEUR TERRITORIAL

Centre de réception des appels institutionnels et d'organisation de la logistique

(Le coût des postes suivants est supporté par Nantes Métropole)

-	RESPONSABLE CRAIOL
-	INGENIEUR TERRITORIAL
-	OPERATEUR CRAIOL
-	AGENT DE MAITRISE
-	OPERATEUR CRAIOL
-	AGENT DE MAITRISE
-	OPERATEUR CRAIOL
-	AGENT DE MAITRISE
-	OPERATEUR CRAIOL
-	AGENT DE MAITRISE
-	OPERATEUR CRAIOL
-	AGENT DE MAITRISE

(Le coût des postes ci-après est supporté par la Ville de Nantes)

-	OPERATEUR CRAIOL
-	AGENT DE MAITRISE
-	OPERATEUR CRAIOL
-	AGENT DE MAITRISE
-	SUPERVISEUR CRAIOL
-	TECHNICIEN

Direction générale déléguée à la cohésion sociale et aux territoires

- DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	DGA
- CHARGE DE MISSION	ATTACHE
- CHARGE DE MISSION	ATTACHE
- SECRETAIRE DE DIRECTION	REDACTEUR

Direction Solidarités

- RESPONSABLE DE DIRECTION	ATTACHE
- SECRETAIRE	ADJOINT ADMINISTRATIF

Cellule de gestion

- RESPONSABLE CELLULE DE GESTION	ATTACHE
- CHARGE(E) DE GESTION ADMINISTRATIVE	REDACTEUR
- ASSISTANTE	ADJOINT ADMINISTRATIF
	REDACTEUR

Mission Handicap Accessibilité :

- CHARGE DE MISSION
- CHARGE DE GESTION HANDICAP
- CHARGE DE MISSION

ATTACHE
REDACTEUR
ASISTANT SOCIO EDUCATIF

Mission gens du voyage :

- CHARGE DE MISSION
- CHARGE DE MISSION
- CHARGE DE GESTION
- CHARGE DE GESTION

ATTACHE
ATTACHE
REDACTEUR
REDACTEUR

Direction générale adjointe développement économique et attractivité internationale

- DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
- DIRECTEUR ATTRACTIVITE INTERNATIONALE
- RESPONSABLE CELLULE DE GESTION
- ASSISTANT GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET FINANCES
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET FINANCES
- CHARGE DE MISSION CULTURE A L'INTERNATIONAL

DGA
ATTACHE
ATTACHE
REDACTEUR
ADJOINT ADMINISTRATIF
ADJOINT ADMINISTRATIF
ATTACHE

Mission commerce

- CHARGE DE MISSION
- SECRETAIRE ASSISTANTE

ATTACHE
ADJOINT ADMINISTRATIF

Mission internationale (Cosmopolis) :

(Le coût des postes suivants est supporté intégralement par la Ville de NANTES)

- CHARGE DES ECHANGES INTERNATIONAUX
- CHARGE DE COOPERATION INTERNATIONALE
- RESPONSABLE DE SITE
- AGENT POLYVALENT
- AGENT POLYVALENT
- ASSISTANT ADMINISTRATIF
- CHARGE DE MISSION

ATTACHE
ATTACHE
ATTACHE
ADJOINT TECHNIQUE
ADJOINT ADMINISTRATIF
ADJOINT ADMINISTRATIF
ATTACHE

06 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX TIERS

EXPOSE

Budget principal :

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° AP-OP	Montant proposé
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION			
ONIRIS	Participation dans le cadre du CPER 2007/2013 à la création d'un centre de santé publique et de sécurité sanitaire et nutritionnelle des aliments <i>Confer convention jointe</i>	AP 010 OP 2014-3465	1 420 000 €
TOURISME ET GRANDS EQUIPEMENTS			
Ville de Nantes (Collectivité locale)	Participation au château des Ducs de Bretagne au titre de son attractivité touristique	Fonctionnement	2 056 941 €
AMENAGEMENTS ET SOLIDARITES			
AURAN (Association)	Aide au fonctionnement général <i>Confer convention jointe</i>	Fonctionnement	2 657 180 €
AFFAIRES GENERALES			
Comité des Œuvres Sociales - COS - (Association)	Œuvres sociales du personnel 1% masse salariale <i>Convention COS – Nantes Métropole approuvée au CC du 9/12/2011</i>	Fonctionnement	1 225 000 €

Budget annexe Eau :

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° AP-OP	Montant proposé
Comité des Œuvres Sociales - COS - (Association)	Œuvres sociales du personnel 1% masse salariale <i>Convention COS – Nantes Métropole approuvée au CC du 9/12/2011</i>	Fonctionnement	130 800 €

Budget annexe Assainissement :

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° AP-OP	Montant proposé
Comité des Œuvres Sociales - COS - (Association)	Œuvres sociales du personnel 1% masse salariale Convention COS – Nantes Métropole approuvée au CC du 9/12/2011	Fonctionnement	85 310 €

Budget annexe Déchets :

Désignation de l'organisme	Objet de la subvention demandée	N° AP-OP	Montant proposé
Comité des Œuvres Sociales - COS - (Association)	Œuvres sociales du personnel 1% masse salariale Convention COS – Nantes Métropole approuvée au CC du 9/12/2011	Fonctionnement	160 000 €

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE,

1. Approuve les attributions de subventions selon les listes définies dans l'exposé.
2. Approuve la convention correspondante ci-jointe.
 - a. ONIRIS : 1 convention
 - b. AURAN : 1 convention
3. Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la signature de la convention.

Gilles RETIERE

Président de Nantes Métropole

Les délibérations, annexes et dossiers s'y rapportant sont consultables dans les Services de Nantes Métropole (02.40.99.48.48)

Nantes le : 31 janvier 2014
Affiché le : 31 janvier 2014